

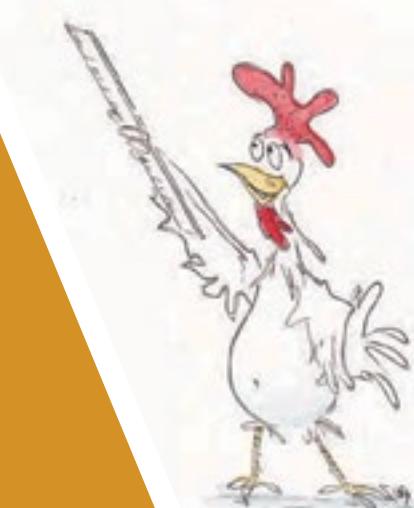


Citoyens du
Montargois :
nos ambitions
pour
Montargis
2026-2032



**Votez
pour vous**

**Elections municipales
15 et 22 mars 2026**



Qui sommes-nous ?

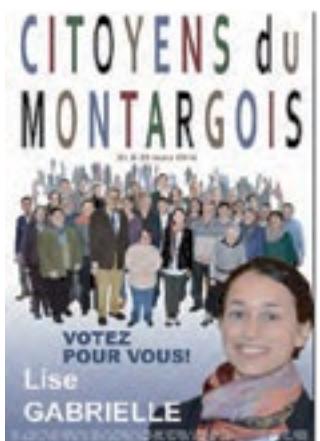
Nous sommes un collectif citoyen, indépendant des partis politiques, structuré sous la forme d'une association : « Engagement Citoyen pour le Montargois » (ECM). Nous sommes aussi présents sous la forme d'un groupe politique d'élus au conseil municipal et à l'agglomération : les Citoyens du Montargois.

Les élus suivants ont siégé au conseil municipal de Montargis pour les Citoyens du Montargois.

2014 - 2020

- Mme Lise GABRIELLE*
- M. Christian VILAIN
- Mme Caroline GARNIER
- M. Alphonse PROFFIT
- M. Edouard WEBER
- M. Olivier MASSON
- M. Cédric GALLINEAU
- M. Emmanuel BOURGUIGNAT

Les noms suivis d'un astérisque ont aussi siégé au conseil de l'agglomération montargoise et au PETR.



2020 - 2026

- M. Edouard WEBER*
- M. Christian VILAIN
- Mme Myriam BESSON
- M. Olivier MASSON*
- Mme Eline LEROY
- M. Alphonse PROFFIT*
- M. Maurice MAUDUIT*
- Mme Elif GÖKHAN (non installée)



Tête de liste

Olivier Masson, 63 ans, enseignant retraité, habite à Montargis depuis 1997. Divorcé, 4 enfants, 6 petits-enfants.



« Avec les Citoyens du Montargois, tournez la page ! »
Soyons tous fiers de notre ville : nous avons des propositions précises pour ouvrir un nouveau chapitre et transformer ensemble notre ville. Trois ambitions nous animent.

Nous voulons d'abord apaiser la ville. L'image de la ville est écornée, comme l'a montré la gestion des inondations de 2016, les émeutes de juin 2023, les scandales qui ont touché un ancien président de l'agglomération et une préfète de la région. Ceux qui décident n'habitent pas en ville, le maire en tête. Notre ville a changé. Il ne suffit pas de proclamer « J'aime ma ville », il faudrait que les habitants s'y sentent bien, y trouvent leur place. Concrètement, il faut se respecter, s'écouter, dialoguer sans exclusive et sans rancœur.

Faire société là où l'on habite. A Montargis comme ailleurs, tous les habitants doivent pouvoir s'emparer ensemble de sujets qui les concernent, au plus près de leur lieu de vie. Nous présentons dans les pages suivantes la place que nous donnerons aux citoyens dans les huit commissions municipales. Les conseils de quartier auront également voix au chapitre pour animer la ville.

Être une ville exemplaire. Montargis a de nombreux atouts qu'il faut valoriser. Cela doit redevenir un lieu d'innovations dont nous pourrons être fiers. Il faut agir pour le bien commun : celui des habitants d'aujourd'hui et des générations futures. Cela passera aussi par des décisions douloureuses : remettre la ville dans la légalité, à commencer par ses finances, tourner le dos à des pratiques opaques.

Forts de leur expérience acquise lors des deux précédentes mandatures au conseil municipal et au conseil d'agglomération, les Citoyens du Montargois se présentent à nouveau à vos suffrages pour les élections de mars 2026 pour incarner ce renouveau.

Soyons tous fiers de notre ville
Olivier Masson

Ce livret vous présente l'essentiel de nos propositions. Vous trouverez le programme complet sur le site montar2026.fr au plus tard le 6 février 2026, date limite d'inscription sur les listes électorales. Vous pouvez aussi nous rejoindre pour l'enrichir. La table des matières se trouve page 31. Les poules gâtinaises vous accompagnent dans la lecture... Tournez la page !

Nos valeurs



Nous souhaitons ici partager nos valeurs, celles que nous avons regroupées dans un document : la Charte des « Citoyens du Montargois ».

Nous aimons notre commune et notre territoire et nous voulons une commune où il fait bon vivre pour toutes et tous :

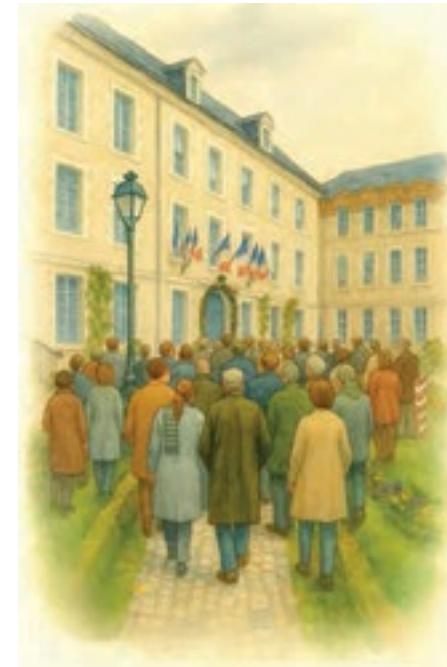
- une commune apaisée : sécurité, lutte contre toutes les formes de violence, amélioration du vivre ensemble ;
- une commune attractive : pour attirer de nouveaux habitants et des entreprises ;
- une commune prête à temps pour les défis climatiques et économiques de demain : adaptation au changement climatique, anticipation des évolutions économiques (IA, numérique, économie circulaire, augmentation des prix de l'énergie...)

Nous voulons impliquer les habitants/habitantes dans les projets de la commune :

- instances participatives : commissions ouvertes, conseils de quartiers ;
- soutien aux associations, aux projets des montargois/montargoises qui animent et développent la ville, quel que soit leur bord politique.

Démarche participative

En route pour la "Démarche participative" à Montargis !



Ce n'est pas nouveau...

En France, de plus en plus de communes, de gauche comme de droite, mettent en place un budget participatif, des consultations publiques, des ateliers citoyens... : la participation citoyenne est déjà une réalité. Pourquoi pas à Montargis ?

Nous sommes prêts pour ce fonctionnement...
Nous avons été formés aux techniques d'intelligence collective par Tristan Rechid en 2019, nous avons rencontré récemment des élus qui ont mis en place des budgets participatifs, des commissions citoyennes...

Nous avons pratiqué la participation citoyenne en organisant, entre autres, une réunion avec les habitants et entreprises du quartier "République - Belles Manières" lors de son réaménagement, pour arriver à la transmission de propositions à la mairie.

Et nous avons prévu sa mise en place dans notre ville...

Nous envisageons deux moyens :

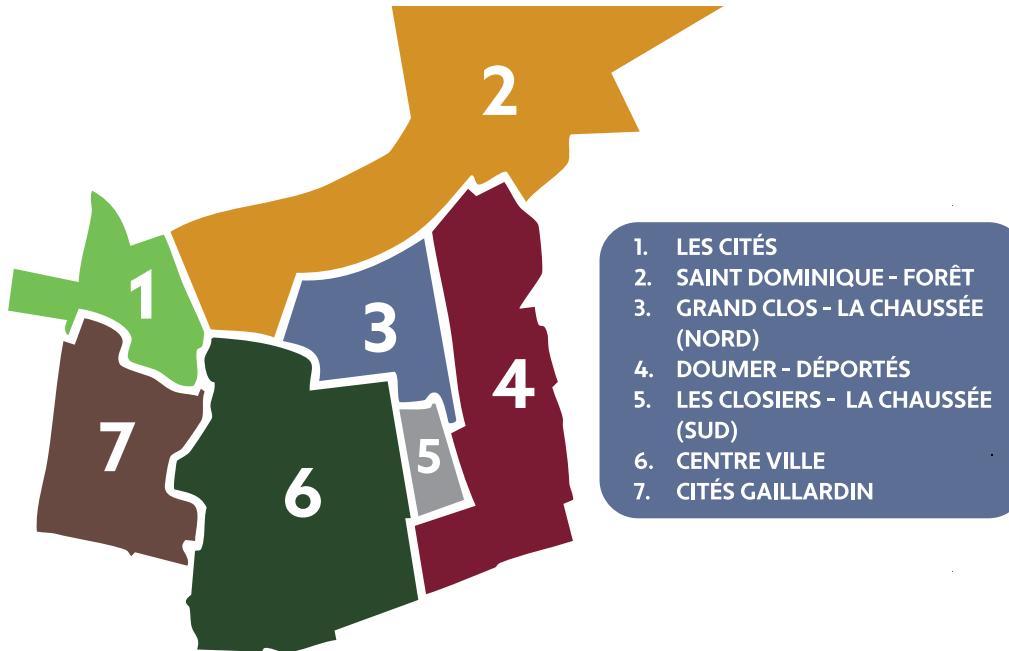
- **Des commissions municipales ouvertes** : des citoyennes et citoyens volontaires pourront participer aux réflexions et décisions de la mairie dans la commission thématique qui les intéresse. La liste des commissions apparaît dans ce programme.
- **Des conseils de quartier seront créés** : avec un lieu dédié, un accompagnement, ces conseils de quartier pourront avoir des initiatives d'animation, feront remonter des besoins à la mairie et pourront décider de projets avec des budgets dédiés. Sept référents de quartiers seront désignés parmi les conseillers municipaux : ils veilleront à ce que les préoccupations et projets qui émergent trouvent des réponses dans des délais satisfaisants. Ils pourront aussi accompagner la transformation du conseil de quartier en association.

Une charte de la participation municipale pour le bon fonctionnement des commissions ouvertes et des conseils de quartier sera adoptée.

Les conseils de quartiers

Nous avons identifié 7 quartiers

Pour délimiter les quartiers, nous partirons des zones IRIS de l'INSEE : des unités d'environ 2000 habitants, délimitées par une coupure urbaine (canal, déviation...). Ces quartiers seront au nombre de sept pour Montargis, le détail étant présenté sur la carte ci-dessous.



Nous avons effectué des balades citoyennes en 2019, 2020, 2023... A ces occasions, les habitants nous ont fait part de leurs besoins, de leurs problèmes.

Certaines demandes sont communes aux différents quartiers : entretien insuffisant de la voirie, absence de ramassage des encombrants, incivilités multiples, manque de propositions faites aux jeunes...

D'autres problématiques sont spécifiques à certains quartiers : recherche d'emplois, insécurité grandissante, vitesse de circulation des voitures...

Il nous semble donc nécessaire de créer des conseils de quartier pour en faire un espace de rencontre, de projets, de décisions, d'informations au service des habitants.

Des lieux pour porter des projets

Tout projet d'aménagement situé dans le quartier passera par le conseil de quartier.

Ce conseil sera également une instance pour proposer ou répondre à des projets (défis inter-quartier, mise en place d'un carnaval...).

Le conseil de quartier décidera avec l'expertise proposée par la mairie.



Des lieux pour évaluer et décider

Un budget de fonctionnement dédié sera attribué à chaque conseil de quartier : 10 000 € la première année, une somme qui pourra augmenter au cours du mandat.

Une réunion annuelle sera consacrée aux échanges avec les médiateurs et la police municipale.

Le conseil de quartier sera chargé de préparer et suivre le programme pluriannuel d'investissement (aménagement de la voirie et des espaces publics, création ou rénovation des écoles...). Ce programme sera arrêté, après concertation, par le conseil municipal en décembre 2028.

Un élu référent aidera aux démarches jusqu'à la constitution d'une association de quartier.

Des lieux pour répondre aux besoins

Une salle de réunion sera attribuée par quartier. Si nécessaire, elle sera remise aux normes dans les trois premières années du mandat.

Elle servira pour des réunions thématiques (jeunes, seniors, café des parents, soutien scolaire...). Elle pourra servir pour des événements familiaux (location de la salle pour naissance, mariage, décès...). Elle sera ainsi un lieu de convivialité régulière.

Une fois par semaine, un agent de la mairie tiendra une permanence pour faciliter les démarches et aider à s'orienter dans les différentes structures (CAF, France Travail, PIMMS, etc) : ce sera donc aussi une Mairie annexe.

Des lieux pour se saisir de sujets variés

- Où va-t-on implanter des aires de jeux pour enfants dans notre quartier ?
- Quelles sont les voiries à réparer en priorité ?
- Où peut-on implanter des composteurs en libre-service ? Qui peut s'en occuper et pourra bénéficier d'une formation ?
- Des artistes sont programmés dans six mois. Accepte-t-on d'en accueillir un dans le quartier et de l'inscrire au budget de fonctionnement ?
- Un grand immeuble d'un bailleur social va connaître un chantier d'isolation thermique par l'extérieur en bois-paille. Comment gérer les contraintes pendant six mois ? Quelles animations proposer autour ?



Atouts du territoire

La proximité de Paris.

Située à une heure de Paris en train, Montargis attire toujours de nouveaux habitants, grâce à ses loyers moins élevés. Le territoire attire des activités de logistique, mais pourrait attirer bien d'autres types d'activités (pages 10 et 27). Des Franciliens, attirés par un cadre de vie moins trépidant, pourraient s'y installer à condition de répondre à leurs attentes : une agglomération cyclable, des circulations douces, une attention aux personnes à mobilité réduite. Le centre-ville pourrait aussi attirer davantage de touristes.

Un territoire d'initiatives

Avez-vous entendu parler de Mille Aiguilles ? Mille Sourires et une entreprise de Villemadeur (FLS) se sont associées pour accompagner des femmes du quartier de la Chaussée vers un emploi durable. Cette innovation a été récompensée plusieurs fois au niveau national. Elle n'aurait pas vu le jour sans l'existence du PTCE (Pôle Territorial de Coopération Économique), un lieu où entreprises, associations, services locaux de l'Etat (et trop peu d'élus locaux) coopèrent pour favoriser l'insertion, les circuits courts, le recyclage...



La Maison Feuillette est la plus ancienne maison en bois-paille au monde. Le tribunal de Montargis vient de rejeter le plan de rachat de la région : elle risque d'être vendue aux enchères !

Transformer les contraintes en atouts

Montargis, bassin de vie inondable ? Et si nous donnions l'impulsion à la création d'un musée et espace pédagogique sur l'hydrologie et les espaces inondés ? Voies navigables de France devrait être associée au projet, ainsi que l'EPAGE, l'agence de bassin... Montargis, une ville pauvre ? Et si nous en profitions pour redéfinir la politique de la ville en associant réellement les conseils citoyens ? Et si nous mettions le paquet sur l'accompagnement des personnes en insertion à partir des formules qui marchent ? Un déficit de médecins ? Et si nous en profitions pour innover ? Des centres de premier secours chargés de l'éducation à la santé ? Des centres de santé associant médecins libéraux et médecins salariés ?

Patrimoine naturel et bâti

La forêt pourrait être un lieu de retour à la nature pour des personnes qui en sont privées. En partenariat avec l'ONF, les communes volontaires pourraient créer un centre d'éducation à l'environnement avec hébergement, comme le centre des Caillettes dans la forêt d'Orléans. Le camping de la Forêt pourrait retrouver une activité en s'appuyant sur cette démarche et accueillir des familles.

Les canaux pourraient redevenir une identité forte de la ville. On pourrait bâtir le projet culturel sur cet axe et y associer également les activités sportives liées à l'eau. Des défis inter-quartiers pourraient y trouver des terrains de jeux.

Les musées et le patrimoine bâti pourraient être davantage valorisés, notamment en les ouvrant davantage aux associations, aux écoles...

L'AME

**L'AME :
L'Agglomération
Montargoise Et rives
du loing est trop
souvent l'oubliée des
élections municipales,
alors qu'à cette
occasion vous élisez
aussi les conseillers
d'agglomération !**

Ce regroupement de près de 65 000 habitants a des interactions régulières avec les 15 communes qui la composent, pour les réseaux, les emplois, le commerce, les loisirs... Ainsi Montargis ne peut être dissociée de son agglomération.

Beaucoup de décisions se prennent à l'échelle de l'agglomération : c'est l'AME qui décide pour les transports en commun, le traitement de l'eau, la collecte des déchets, pour une grande partie du développement économique et de l'urbanisme, pour le sport de haut niveau...

Le fonctionnement actuel de l'agglomération n'est pas satisfaisant : une règle non écrite fait que les conseillers communautaires doivent voter les projets portés par une commune sans discussion. Toutes les décisions sont donc prises lors des réunions qui rassemblent l'ensemble des maires de l'agglomération.

En outre, lorsqu'un projet est étudié, une seule commission est saisie. L'affaire récente de la zone logistique Westea à Amilly est un exemple de ces erreurs de fonctionnement : seule la commission économie a donné un avis alors que le projet avait un impact sur les routes, les zones de captage d'eau... Ainsi, les décisions stratégiques ne sont pas anticipées.



Nous sommes aussi porteurs de propositions qui doivent être travaillées à l'échelle de l'AME :

- Un agenda politique partagé pour le nouveau mandat avec révision de l'utilisation de la taxe professionnelle.
- Plus de mutualisation et d'échanges de pratiques entre les services techniques des communes de l'agglomération : les savoir-faire des uns peuvent enrichir les autres !
- Plus de mutualisation de moyens entre le conservatoire et les écoles de musique, entre les associations sportives : si les activités doivent rester au plus près des habitants, le service et les dépenses peuvent être optimisés !
- Une vraie étude sur les différents modes de gestion de l'eau : le contrat avec Suez pour la production, la distribution et le traitement de l'eau arrivera à terme en 2027.
- Un campus étudiant sur la caserne Gudin, qui préserve le bâti existant (page 10)
- Une politique plus ambitieuse pour la politique de la ville (quartiers prioritaires), l'économie sociale et solidaire (page 13), le développement économique et le tourisme (page 27)
- Un coup d'accélérateur sur les mobilités douces (page 12)
- et d'autres propositions liées à l'agglomération à découvrir tout au long de ce document...

Focus 1 :

Gudin, le futur cœur de la vie étudiante montargoise



L'ambition que nous portons est d'installer un campus étudiant (privé et/ou public) sur l'ensemble du site de la caserne Gudin car pour développer une véritable vie étudiante sur notre agglomération, il faut un pôle d'enseignement supérieur sur une surface d'une taille suffisamment importante. La caserne Gudin est un lieu idéal pour cela.

Ce lieu doit aussi être mis en lien avec d'autres quartiers de la ville pour y accueillir des résidences étudiantes, à côté du port Saint Roch, au niveau de l'ancien Hôpital, ou encore dans le quartier du Général Leclerc.

L'existence d'établissements universitaires proches du domicile est parfois une condition déterminante d'accès aux études supérieures, car elle facilite pour de nombreux étudiants la transition vers l'enseignement supérieur, en leur permettant de conserver en grande partie leurs repères (amicaux, familiaux, associatifs) et limite les coûts afférents aux études supérieures et plus particulièrement celui du logement. De plus, la proximité et la petite taille du centre universitaire ont des effets vertueux pour la réussite des étudiants dont l'accompagnement semble plus aisés que dans de grandes structures et peuvent se traduire ainsi par un taux de réussite en licence supérieur à la moyenne nationale.

Le saviez-vous ?
Notre nouveau sous-préfet a été directeur d'école d'ingénieurs à Albi !

Exemple d'Albi

Cette décentralisation s'est déjà développée dans d'autres départements. La caserne La-Perouse d'Albi (jumelle de la caserne Gudin) est devenue le campus Champollion et a été reconnu comme un lieu d'enseignement exemplaire (mission sénatoriale de 2021 sur la vie étudiante en France).

Repères en Chiffres :

- Unité urbaine d'Albi : 75 000 habitants à 1h de Toulouse,
- Agglomération Montargoise : 65 000 habitants à 1h d'Orléans.

M. Lagan, responsable patrimoine & responsable du service technique de l'université Champollion a témoigné en visio lors de la réunion publique du collectif SauvonsGudin le 20 octobre 2021.

Enfin, la présence d'étudiants aurait deux avantages à long terme : la vie étudiante animerait la ville car les étudiants prennent des initiatives, en créant ou en s'investissant dans des associations, en initiant des festivals, des espaces de rencontre... De plus, les étudiants nouent des relations avec les entreprises, en créent, entament une vie de couple et démarrent souvent leur vie professionnelle sur place !

Focus 2 :

La sécurité à Montargis

Des moyens humains sur le terrain

Les « grands frères » ou médiateurs (hommes et femmes) devraient intervenir l'après-midi et le soir. Issus des quartiers prioritaires, ils travailleront en coopération avec les éducateurs du service de prévention spécialisée (dont nous avons obtenu le retour après dix ans d'absence mais ce ne sont pas des éducateurs diplômés).

Les missions de la police municipale doivent être redéfinies : des passages réguliers dans chaque quartier, à pied pour veiller aux incivilités du quotidien qui relèvent du pouvoir de police du maire. Ils devraient aussi assurer un créneau par semaine le soir pour chaque quartier.

Des institutions efficaces

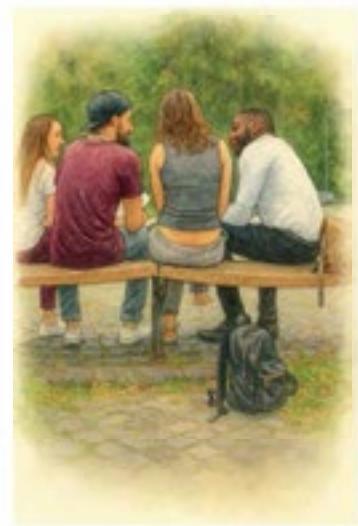
Les conseils de quartier peuvent avoir un rôle essentiel de régulation : une rencontre annuelle avec les policiers municipaux affectés au quartier, avec les médiateurs, une évaluation de l'évolution des incivilités, une formation des membres du conseil à la médiation pour une résolution non-violente des conflits. Face à des comportements qui paraissent insolubles, le maire (ou son représentant élu) pourrait ensuite être interpellé pour agir et devrait en rendre compte au conseil de quartier.

Pour les questions relevant de la police nationale, une coopération plus étroite devra être établie, pas seulement concernant les opérations « coups de poing » pour réduire le nombre de points de deal à Montargis. Les compte-rendus des réunions, plus régulières, du conseil local de prévention de la délinquance seront communiqués aux conseils de quartier.

Depuis les émeutes de juin 2023 qui ont profondément marqué le centre-ville de Montargis, une prise de conscience se fait jour. Mais cette explosion de violence révèle une situation qui vient de loin et qui vient aussi d'ailleurs (les leaders venaient de la région parisienne).

Plutôt que de mettre en avant les causes ou de multiplier les déclarations fracassantes, on doit se demander ce que peut faire la municipalité.

De la prévention et des sanctions au plus près du terrain.



Des actions ciblées

En direction des parents, il faut montrer qu'il existe de véritables alternatives aux trafics illicites. Les médiateurs et éducateurs ont un rôle essentiel pour cela.

Il faudra développer les activités proposées aux jeunes et le service municipal de la jeunesse devra les amener à réfléchir à leur rapport à l'argent, au sens des actions menées...

Pour les femmes et enfants victimes de violence, une véritable coopération entre les associations concernées (collectif Luna) doit être un préalable à toute solution qui réponde aux urgences.

Focus 3 : Pistes cyclables



Le manque d'itinéraires sécurisés est le principal frein à la pratique cyclable. Ainsi, pour nous, une piste cyclable est une voie dédiée aux mobilités douces, où l'on peut faire des balades avec nos enfants, où l'on peut également laisser nos adolescents circuler en autonomie pour se rendre à leurs différentes activités (sport, culture, école ...).

Ces itinéraires doivent être directs, prioritaires sur tous les autres axes et relier tous les points névralgiques de l'agglomération pour répondre à nos usages du quotidien.

Des circuits doivent être possibles pour faire des balades et favoriser le cyclotourisme dont les Montargois devraient être les premiers usagers. Une étude des parcours cyclables a été commandée par l'agglomération et rendue en 2023. Pourtant, pas un seul parcours prévu dans l'étude n'a été réalisé depuis... De plus, la délégation de service public sur la mobilité prévoit un comité de pilotage avec les associations d'usagers : depuis 2020, il n'a jamais été réuni !



En complément du « Schéma directeur des modes actifs de l'agglomération montargoise », nous mettrons, par exemple, en œuvre les axes suivants :

Du centre ville vers l'est : La Chaussée, Le nouveau pôle enfance, l'école de Viroy, l'hôpital

- Création d'un nouveau passage plus large et plus haut sous l'ex N7 en remplacement de l'actuel tunnel
- Sécuriser l'itinéraire jusqu'au pôle petit enfance depuis ce tunnel
- Étudier un moyen de franchir la voie ferrée pour relier la rue Calmette à la rue Lamartine

Du centre ville vers le sud : relier la rue Périer ou la rue Gambetta à la zone d'Antibes

- Étudier un passage par le parc du Puisseau
- Relier La Pailleterie, puis le lycée du Chesnoy

Du centre ville vers Paucourt : Salle des fêtes, Gare, Lycée en Forêt, Paucourt

- Élargir le pont de l'avenue Maurice Chaûtemp
- Dédier une voie au vélo sur le pont du Tivoli
- Adapter la voirie avenue Adolphe Cochery

Du centre ville vers l'ouest : lycée Durzy, Pannes

- Rue du bon guillaume, Cimetière, Chemin de la colline
- Notre Dame des cités
- Lycée Durzy

Focus 4 : L'emploi

L'emploi local

Nous souhaitons favoriser le rapprochement des personnes en recherche d'emploi et des entreprises qui ont des besoins de recrutement. Le « speed dating » peut par exemple être développé.

Il est nécessaire d'avoir un guichet unique d'information sur l'emploi dans notre bassin de vie : une bourse de l'emploi local, de l'alternance et de l'emploi à temps partagé.

Les collectivités peuvent privilégier l'emploi local par leurs achats. La légumerie de l'APAGEH en est un exemple concret. La mairie peut aussi faire composer les colis de Noël à partir de produits locaux.

Il est intéressant de souligner ici que la rénovation d'un bâtiment procure plus d'emplois non délocalisables que la construction d'un bâtiment neuf, précédée ou non d'une démolition.

L'accompagnement : l'insertion économique

Les créateurs d'entreprises issus des quartiers prioritaires devraient pouvoir proposer leurs produits ou services dans des boutiques éphémères rue Leclerc.

Il faut développer les parcours de retour à l'emploi avec un accompagnement réel sur des périodes assez longues (au moins six mois). Pour cela, les associations et entreprises d'insertion doivent bénéficier des aides de la région (0 € prévu dans le contrat régional 2020-2026). Il faut également prévoir des clauses d'insertion dans les marchés publics.

A plus long terme, il faudra candidater pour le dispositif « Territoire zéro chômeur » qui a fait ses preuves dans de nombreux endroits en France.

Que peut-on faire pour l'emploi dans le Gâtinais ? Sommes nous démunis face à ce problème ? Nous ne le pensons pas : il y a trois pistes que les élus locaux peuvent privilégier dans leurs choix d'achat, leurs choix d'investissement et l'attention qu'ils portent aux personnes et aux groupes du territoire.

Lever les freins à l'emploi

Il faut développer les modes de gardes d'enfants, notamment pour les horaires atypiques.

La mobilité est un frein et pas seulement à la campagne. La bataille pour l'extension du passe nigo est à poursuivre. A l'échelle de l'agglomération, il faut développer les pistes cyclables et étendre le réseau et la fréquence des bus.

Une attention doit être portée aux besoins des très petites entreprises qui n'ont pas le temps et les moyens de proscrire pour recruter. Le PTCE peut être un outil pertinent pour cela.

Pour les artisans, il faut des ateliers partagés dans la caserne Gudin (en attendant le campus) et pour les artisans d'art, des loyers modérés en centre-ville.

Pour les créateurs d'entreprises, nos propositions sont formulées à la page 27.



Finances, Ressources humaines

Domaines de la commission

Finances publiques, budget communal, gestion des ressources humaines, gouvernance, transparence et participation citoyenne.



Ce que nous avons fait :

Nous avons alerté la Chambre régionale des comptes sur les irrégularités des comptes communaux et le manque de transparence dans la gestion financière.

Nous avons réussi à rassembler les éléments nécessaires à un diagnostic complet : fichiers du Grand Livre, inventaire des actifs, ventilation des budgets et effectifs par commission.

Nous avons aussi proposé la coprésidence de la commission des finances à un élu d'opposition et la création d'une commission du contrôle financier intégrant des citoyens tirés au sort.

Dépenses de fonctionnement 2023



Situation actuelle :

La situation financière de la commune présente un manque de clarté et de sincérité. Les comptes ne reflètent pas fidèlement la réalité patrimoniale, notamment sur les actifs et les amortissements.

Les marges de manœuvre budgétaires restent mal identifiées, les dépenses sont souvent engagées sans vision pluriannuelle et la dette n'est pas toujours mise en regard des projets d'investissement.

Les ressources humaines sont par ailleurs peu intégrées à la stratégie globale et les agents ne disposent pas de suffisamment d'espaces de concertation ni de perspectives d'évolution.

Nos propositions :

Des finances communales à assainir dans un premier temps

- Dès la première année, nous effectuerons un audit complet et régulariserons les comptes de la ville avec l'aide de la chambre régionale des comptes afin d'évaluer précisément la dette, les charges et les recettes.
- Nous mettrons à jour l'inventaire des actifs et des amortissements.
- Nous analyserons le financement des investissements passés.
- Courant 2028, le plan pluriannuel d'investissement (PPI) sera élaboré ainsi qu'une stratégie de désendettement.

Des finances communales qui deviennent ensuite lisibles, fiables et stratégiques

- Un PPI partagé avec les commissions et les conseils de quartier sera élaboré.
- Pour chaque projet, des subventions et partenariats seront systématiquement recherchés.
- Des budgets lisibles pour tous seront publiés et une « commission du contrôle financier » sera créée avec des citoyens volontaires tirés au sort. Les rapports budgétaires et d'exécution des DSP (délégations de service public) seront publiés annuellement au format open data.
- La démarche « zéro papier » sera lancée. Les pièces comptables seront dématérialisées et l'archivage deviendra numérique.

Un budget participatif et optimisé

- Création d'un budget participatif par quartier, doté d'une enveloppe annuelle, avec suivi public des réalisations.
- Suivi systématique des dépenses par commission.
- Mutualisation des achats et recours aux marchés groupés. Le conseil municipal privilégiera les achats locaux et le recours aux clauses d'insertion des marchés publics
- Le recours aux prestataires privés sera limité aux cas où les compétences n'existent pas en interne.

Des agents municipaux reconnus et porteurs des nouveaux objectifs de la ville

- Mise en place d'instances d'écoute et de réflexion pour les agents sur l'organisation des services publics et l'innovation interne. Les agents municipaux seront des forces de propositions.
- Déploiement de plans de formation pour accompagner les besoins de chaque service, notamment la gestion participative, la prévention des conflits d'intérêts et la relation avec les usagers.
- Mise en place de parcours de carrière individualisés et d'entretiens annuels systématiques. Clarification des fiches de poste et des responsabilités.
- Ouverture du guichet municipal le samedi matin sur la base du volontariat.



Domaines de la commission

Affaires scolaires, crèches et activités proposées aux jeunes.

Des efforts ont été entrepris pour végétaliser certaines cours d'école et l'élaboration des repas de la cuisine municipale a intégré des ingrédients locaux et bio.

De plus, les dotations en matériels sont parfois qualifiées comme insuffisantes dans certaines écoles.



Ce que nous avons fait :

- Nous avons porté, lors des dernières élections, la végétalisation des cours d'école
- Nous avons souhaité qu'un apprentissage du savoir rouler soit proposé aux écoliers
- Nous avons demandé une augmentation des aides aux sorties scolaires
- Nous avons soutenu les parents d'élèves de l'école Gambetta avec une demande de report du déménagement d'une ou deux années.

Chiffres significatifs de la ville de Montargis

- Proportion de la population de moins de 18 ans : 22,5%
- Nombre d'enfants scolarisés en primaire (2-10 ans) : 1424
- Nombre d'écoles primaires : 8 publiques, 1 privée

Situation actuelle :

Montargis, comme toutes les communes en France a la charge des écoles publiques établies sur son territoire. Elle est propriétaire des locaux et en assure la construction, les grosses réparations et les rénovations. Elle gère les crédits d'équipement, de fonctionnement et d'entretien des écoles.

Nos écoles sont des passoires thermiques inadaptées au réchauffement climatique : les consommations de chauffage sont trop importantes en hiver et les élèves, avec leurs enseignants, subissent des chaleurs excessives dans les classes lors des épisodes de fortes températures (de plus en plus fréquents), les quelques ventilateurs mis à disposition par la mairie se révèlent alors très insuffisants.

Enfin, les inégalités d'accès aux activités de la maison des jeunes et au centre de loisirs sont importantes.

Nos propositions :

Des jeunes heureux d'habiter à Montargis

- Recruter des animateurs de quartier pour proposer des projets aux jeunes
- Proposer le dispositif « argent de poche » pour les 15-18 ans : aides financières en échange de petits travaux encadrés dans un service municipal
- Développer la mobilité des enfants et des jeunes : aides pour les classes de découvertes, les colonies de vacances, les mini-camps. La participation au centre de loisirs municipal sera encouragée
- Relancer le conseil municipal des enfants.



Un accueil des enfants adapté aux contraintes professionnelles des parents

- Aménager les horaires des accueils périscolaires et des crèches à partir des besoins repérés par les conseils de quartier
- Élaborer un plan d'accompagnement des assistantes maternelles avec un relais d'assistantes maternelles et une gestion des horaires atypiques de travail de certains parents.

Des écoles où on se sent bien pour apprendre

- Améliorer le confort thermique hiver/été et améliorer la qualité de l'air intérieur des bâtiments
- Augmenter les dotations des écoles : dictionnaires, livres, jeux éducatifs pour les écoles maternelles, pour la pause méridienne...
- Faire évoluer la carte des secteurs scolaires : transparence et consultation des conseils de quartier
- Renforcer la part du bio et du local à la cantine
- Accompagner les familles dans les démarches pour les enfants en situation de handicap.

Une ville apaisée et prête à temps pour demain

Retravailler le projet pédagogique des garderies et du centre de loisirs autour de la non-violence, la citoyenneté, de l'éducation à l'environnement.

Divers dispositifs existent : « Parler bambin » avec des personnels municipaux volontaires et formés, « lire et faire lire » avec des seniors à destination des maternelles/CP, « une ruche dans la classe »... A nous de nous en emparer !

Domaines de la commission

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Santé - Seniors

La faiblesse du nombre de médecins est une réalité qui touche de nombreux foyers. Il faut réfléchir aux solutions à l'échelle de l'agglomération.

L'association Espace dans l'ancienne école Gambetta accueille différents dispositifs pour le bassin de vie : le Caarud, la vaccination, mais l'ouverture est différée d'un centre avec des médecins retraités qui feront du renouvellement d'ordonnances. Le centre de la Chaussée accueille un cabinet médical subventionné par l'agglomération.

Le CCAS a pour mission d'accueillir les personnes isolées, alors que pour les familles, le handicap, l'aide à domicile, c'est le département. Il assure le Service de Soins Infirmiers à Domicile pour 13 communes de l'agglomération. Le bilan social du début de mandat (obligatoire pour le CCAS) n'a pas été fait (depuis 2020!).

Ce que nous avons fait :

L'accès à la santé est un point noir de notre territoire. Nous avions alerté en 2014 et proposé en 2020 la création d'un centre municipal de santé avec de jeunes médecins salariés grâce à l'accompagnement bénévole de médecins proches de la retraite. Nous avons - en vain - sollicité l'agglomération pour qu'elle s'engage financièrement sur les centres de santé (quel que soit leur statut : privé, public, associatif).

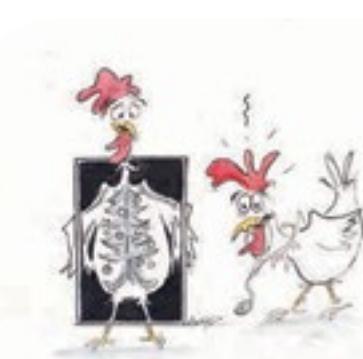
Chiffres significatifs de la ville de Montargis

- 35% de la population en-dessous du seuil de pauvreté (15% au niveau national).
- 33 % de familles mono-parentales (23% au niveau national).

Situation actuelle :

Le taux de pauvreté augmente dans la plupart des communes de l'agglomération. De nombreuses associations caritatives sont présentes à Montargis (Restos du Coeur, Secours catholique, Imanis, Mille Sourires...). L'agglomération a une compétence de financement de projets d'associations.

Il y a de nombreuses structures à Montargis pour les seniors : le CLIC-ORPADAM et le Foyer Emile Cousin et les Ehpad. La commune propose un voyage gratuit par senior et par an ou un colis de Noël.



Nos propositions :

Renforcer le volet social de la commune

- Le bilan social sera engagé dès le début du mandat.
- Mobiliser l'axe Economie Sociale et Solidaire du Contrat régional (0€ programmés dans le CRST en cours). Il faut des lieux pour les parcours d'insertion des bénéficiaires du RSA...
- Développer la politique de la ville (financement agglo 200 000€ au départ, aujourd'hui, on ne sait pas). Valoriser ceux qui réussissent en venant des milieux défavorisés. S'inspirer des réussites d'autres territoires (Les Mureaux).
- Conférences régulières des associations d'insertion au niveau de l'agglomération (plus de transparence et d'efficacité). Etudier la possibilité d'offrir des postes d'agents aux personnes employées dans les associations d'insertion.
- Lutter contre la précarité énergétique en accompagnant les ménages en difficulté.
- Un travail de coopération avec les services départementaux de l'action sociale sera mis en place pour que chaque personne ou famille puisse trouver l'accompagnement dont elle a besoin, notamment dans les périodes de transition (déclaration d'un cancer, diagnostic d'un handicap...).
- Créer un dispositif d'accompagnement pour les projets de reconversion professionnelle.
- Handicap mental : mise en place d'un service d'accueil et de soutien aux familles, améliorer l'information sur les institutions spécialisées.
- Repenser l'accueil des nouveaux arrivants (kit d'accueil à la mairie, accompagnement des non-francophones).



Mener une politique volontariste sur la santé

- Prise de la compétence santé pour l'agglomération (ouverture et financement de centres de santé, SSIAD), créer un centre de santé à côté de la gare.
- Ouverture de centres infirmiers de premiers recours qui font de l'éducation à la santé
- Réouverture de bilans de santé (actuellement à Orléans) financés par la Sécurité Sociale tous les 5 ans.
- Etude avec des communes volontaires de l'agglomération d'une complémentaire santé municipale.

Jeunes et seniors font vivre Montargis

- Associer davantage les seniors aux projets citoyens (composition du colis de Noël avec des produits locaux, élaboration des projets de voyage, projets intergénérationnels).
- Un conseil des jeunes (14-18 ans) sera créé, ainsi qu'un conseil des sages (senior ayant vécu plus de 20 ans dans la commune).

Culture

Domaines de la commission

Culture - Fêtes - Cérémonies

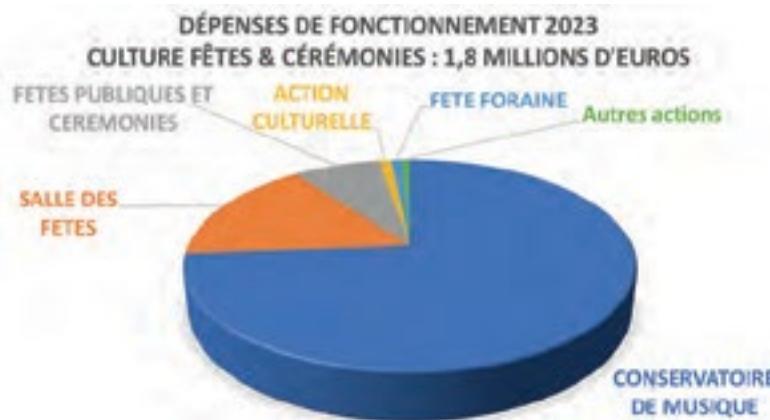
Des initiatives sont prises par des particuliers, des associations pour proposer des événements, des animations. Les animations proposées par la ville sont en recul (Foires, carnaval, patinoire).



Ce que nous avons fait :

Nous avons proposé le transfert de la gestion des écoles de musique à l'agglomération, ainsi qu'une étude de la transformation de l'église Notre-Dame des Cités en salle de spectacle de grande capacité.

Nous avons siégé à la commission culture de l'AME. Le projet culturel 2020-2026 auquel nous avons participé n'a toujours pas abouti.



Situation actuelle :

L'essentiel de l'action municipale est consacré à l'école de musique, qui accueille des élèves venant de tout le bassin de vie. La programmation des spectacles qui s'adresse aussi aux scolaires de l'agglomération est un succès.

L'événement qui identifiait Montargis (Musik'Air) a été transféré à Villemaindeur. Montargis accueille des bâtiments communautaires : médiathèque, musée Girodet.

Le patrimoine bâti de Montargis est riche et représente un atout touristique. Les bras d'eau, le canal contribuent à l'image de la ville, sans être des supports d'animation (sauf récemment le Zia et la péniche-restaurant).

Nos propositions :

La culture pour tous

- Nous développerons la participation des amateurs aux spectacles programmés.
- La ville proposera et favorisera des animations plus régulières à Montargis : projections en plein air, retransmissions d'événements sportifs...
- Nous proposerons des résidences d'artistes dans les quartiers, en lien avec les écoles, collèges et lycées. Les salles d'art plastique du musée Girodet seront davantage sollicitées.
- Nous soutiendrons le financement de l'accompagnement par des associations des personnes éloignées de la culture (participation à des festivals, des événements, des visites de musées...).



Mutualiser au niveau de l'agglomération

- Comme le propose la chambre régionale des comptes, nous proposons que les écoles de musique de l'agglomération (Montargis et Amilly) soient regroupées pour mutualiser les frais, prévoir un troisième site dans l'agglomération pour faire face à une demande croissante.
- La programmation culturelle ne sera plus organisée par la ville mais s'intégrera à celle de l'agglomération montargoise, où la ville sera force de propositions.
- Nous porterons le projet d'aménagement d'une salle de spectacle-concert plus grande (par exemple l'église Notre-Dame des cités).

Les fêtes en partage

- En lien avec les associations et les conseils de quartier, nous rétablirons le carnaval et favoriserons les défis inter-quartiers.
- Des groupes de danse seront invités après le feu d'artifice du 13 juillet.
- La fête du lac, en septembre-octobre, sera organisée avec les associations (Réveil de la Chaussée...).

Les canaux, l'eau

- Nous porterons la création d'un musée-espace pédagogique : Musée de l'hydraulique et des espaces inondés.
- Des animations régulières seront proposées (défi « Rame et ramasse », « curage jeu des ponts », battle sur l'eau...).
- D'autres projets seront favorisés : résidences d'artistes et défilés éphémères en partenariat avec la Chine ; développement d'exergaming, de parcours ludiques pour rameurs...).

Des assises de la culture

Les premières auront lieu en 2028. Elles auront deux objectifs :

- fixer la programmation des événements qui identifieront Montargis et s'appuieront sur des acteurs locaux, les conseils de quartier...
- Choisir les financements prioritaires pérennes pour proposer l'accès à la pratique culturelle (danse, musique, arts plastiques...), notamment pendant les vacances scolaires.

Sport vie associative

À Montargis, les subventions sont attribuées selon le choix de la majorité municipale. Les dossiers de demande ne sont pas partagés avec les membres de la commission, limitant la transparence du processus.

A part la gratuité d'une salle municipale par an, la vie associative n'a pas de soutien particulier. Il n'y a pas de maison des associations.

Aujourd'hui le maire privatisé de plus en plus les activités sportives avec le Paddle, les piscines. Un grand nombre d'associations se regroupent au sein de l'USM ce qui permet de mutualiser les moyens mais fait perdre en lisibilité et limite l'autonomie de décision des associations.

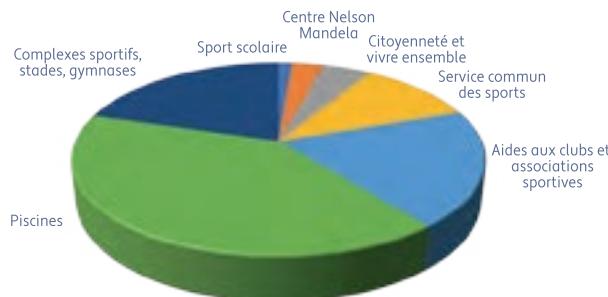


Ce que nous avons fait :

Nous avons soutenu le Cercle Pasteur, afin que son éviction par le maire de Montargis soit limitée et accompagnée, pour limiter les conséquences sur les bénévoles responsables et financer les licenciements des salariés.

Nous avons également soutenu la création d'associations citoyennes telles que l'Association des Usagers de l'Eau, Mobilités LoirEst, Urbanisme et Patrimoine dans l'AME, qui illustrent l'engagement bénévole local.

Dépenses de fonctionnement 2023 Sport, vie associative : 3 millions d'euros



Situation actuelle :

Le sport et la vie associative sont aujourd'hui gérés au niveau communal, chaque ville décide et pilotant ses propres orientations. Le sport de haut niveau relève quant à lui de la compétence de l'agglomération.

Les fêtes des associations se déroulent séparément dans chaque commune, sans réelle coordination entre elles, alors même que la majorité des adhérents des clubs et associations proviennent de toute l'agglomération.

Les associations sportives bénéficient d'un soutien conséquent : infrastructures mises à disposition, entretien pris en charge, mise à disposition de personnels et subventions directes.

La création d'associations autour du e-sport, du fablab n'ont pas été soutenue par la ville ni par l'agglomération.

Nos propositions :

Valorisons Montargis comme ville sportive et associative de référence dans le Loiret !



Soutenir, accompagner et développer la vie associative

- Création d'une maison des associations avec des salles de réunion et espaces partagés disponibles sur réservation.
- Mutualisation de matériels (barnums, tables, chaises, sonorisation, vidéoprojecteurs, barbecues, etc.).
- Installation d'un webmaster pour accompagner la communication numérique des associations et d'un service de conseil administratif et comptable pour soutenir leurs dirigeants.
- Garantir une plus grande transparence dans le soutien financier aux associations en valorisant celles qui sont investies dans la jeunesse, l'inclusion, le sport santé ou la vie de quartier.

Permettre l'émergence d'une équipe sportive de haut niveau

- Développer une équipe de "Ligue 1" dans une discipline sportive afin de permettre à l'agglomération de rayonner à l'échelle nationale et d'offrir aux jeunes une filière pour progresser vers le haut niveau.
- Mise en place d'un accompagnement spécifique (infrastructures, partenariats, plan de formation, communication) pour soutenir cette dynamique.

Encourager la vie sportive

- Recruter des éducateurs sportifs diplômés d'Etat répartis sur les associations de chaque quartier afin de renforcer l'encadrement des jeunes
- Aides financières pour les familles modestes (adhésion, équipement).
- Installer un lieu de sport ouvert sur chaque quartier (foot, pétanque, pingpong ...)
- Développement du foot en salle, du handisport, du sport santé, de l'esport et création d'une base d'eau vive.
- Organisation d'événements sportifs pendant les vacances scolaires en partenariat avec les clubs locaux.

Mutualiser des équipements et des évènements au niveau de l'agglomération

- Création d'un système de réservation de minibus et de salles à l'échelle de l'agglomération.
- Création d'un réseau cyclable interconnecté reliant tous les sites associatifs et sportifs de l'agglomération : on favorise la mobilité douce avec les trajets des sportifs et bénévoles sécurisés.
- Création d'un dossier commun de demande de subvention entre les communes et l'agglomération pour les associations du territoire.
- Création d'un dossier unique d'inscription dans les associations de l'agglomération.
- Mutualisation des fêtes des associations à l'échelle intercommunale : une grande fête tournante chaque année.

Urbanisme Mobilité

Domaines de la commission

Urbanisme – travaux – mobilité – accessibilité des espaces publics – voirie



Situation actuelle :

Le territoire communal est presque complètement occupé. Depuis 20 ans, les aménagements urbains ont concerné essentiellement le centre-ville, sauf le PIMMS du Plateau et le lac de Montargis. Des écoles ont été rénovées (Jean Moulin...) ou agrandies (Paul Langevin, Pasteur...). De nombreuses installations sportives ont été reconstruites ou rénovées (piscine).

Depuis 2019, une opération de revitalisation du centre-ville a été proposée par l'Etat. L'achat par l'EPFLI, pour le compte de la ville, des immeubles de la rue Leclerc a fait disparaître de nombreux commerces, a mis en difficulté les commerces restants et a provoqué un endettement caché. Aucune opération de requalification n'a été faite en six ans. A la veille des élections municipales de 2026, le maire se réveille sur ce sujet, dans l'urgence.

L'aménagement de la ville fait toujours la part belle à la voiture, alors qu'il faut partager l'espace public. Piétons, cyclistes et personnes à mobilité réduite doivent pouvoir se déplacer en toute sécurité. Notons que de nombreux habitants de Montargis n'ont pas de véhicules automobiles.

Ce que nous avons fait :

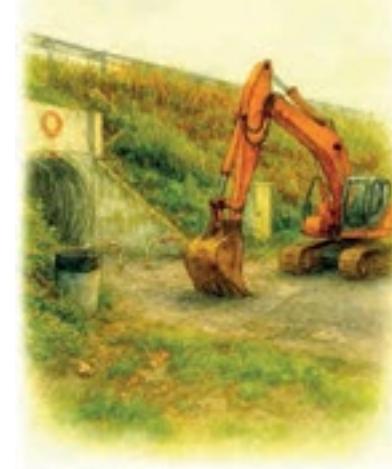
Nous avons proposé des aménagements alternatifs pour la place de la République et le boulevard des Belles Manières à partir de concertations avec des habitants du quartier. Nous avons fait de nombreux recours pour dénoncer des projets urbanistiques contraires aux intérêts de la ville et de l'agglomération (caserne Gudin, port Saint Roch, vente de logements sociaux de la Chaussée à bas prix). Nous vous proposons de consulter le site montar.fr qui est largement documenté sur le sujet.



Le saviez-vous ?
Population montargoise sans véhicule automobile : 37%

Nos propositions :

Un deuxième tunnel sous la déviation serait nécessaire pour les vélos & autres !



Repenser le stationnement en centre ville (fin du contrat indigo en 2027)

- La gestion du stationnement en centre-ville sera remise à plat et réévalué tous les trois ans avec les acteurs locaux et le conseil de quartier.
- Les parkings Dorée et Hôtel de ville reviendront en gestion municipale : ce stationnement ira en priorité en journée aux actifs qui viennent travailler en centre-ville et permettra d'offrir deux à trois heures gratuites. Le stationnement sera à très bas coût la nuit pour les résidents.
- De nombreuses places de stationnement passeront en zone bleue en centre ville.

Favoriser toutes les mobilités

- Il faut revoir le plan de circulation dans la ville (partager l'espace pour favoriser la circulation en toute sécurité). Un audit de la signalisation routière sera réalisé, avec la participation des habitants.
- De vraies pistes cyclables seront aménagées en coopération avec les autres communes voisines pour avoir des pistes cyclables continues et sécurisées.
- Nous veillerons à l'accessibilité des cheminement piétons, des arrêts de bus et des lieux publics à tous les handicaps.

Une gestion dynamique du patrimoine municipal

- Nous planifierons les investissements pour la rénovation des bâtiments publics municipaux énergivores afin d'atteindre l'objectif de - 40 % de consommation d'énergie en 2035.
- Les conseils de quartiers seront associés à l'élaboration du plan pluriannuel d'investissement (réfection de la voirie, des salles municipales...).
- Nous privilierons les constructions et rénovations biosourcées.
- La végétalisation des espaces publics sera une préoccupation constante.

Domaines de la commission

Développement économique, soutien au commerce local, revitalisation du centre-ville, politique de l'emploi et de l'insertion, tourisme et animation des marchés.

- En matière de tourisme, l'Office du Tourisme conserve un statut associatif peu efficace, malgré le potentiel de Montargis comme porte d'entrée du Gâtinais et du Loiret.
- Le marché du samedi matin est actif et fréquenté et, dans un contexte de repli général, l'activité commerciale peine. Des commerçants s'organisent pour prendre des initiatives communes (la Chaussée, la Pécherie).
- La revitalisation du centre-ville, via les programmes « Cœur de ville » et « ORT », manque de priorisation claire et d'articulation avec la stratégie économique et commerciale. Enfin, la gouvernance actuelle souffre d'un déficit de transparence : absence de bilan de l'EPFLI sur les acquisitions foncières, subventions non évaluées à certaines structures (UCM), et manque de coordination entre acteurs.

Ce que nous avons fait :

Nous avons voté le principe de la rénovation du cœur de ville, mais dénoncé régulièrement l'opacité des décisions de détail.

Nous avons fait venir Jean-Marc Semoulin, président du PTCE Vivre les Mureaux qui nous a présenté la stratégie mise en œuvre pour recréer des emplois via l'économie sociale et solidaire.

Chiffres significatifs de la ville de Montargis

- Taux de chômage local : **10,2 %** (2025), un des plus élevés de la région.
- 1,5 M€** affectés sans concertation à une opération immobilière : Nexity à Gudin.
- 9 M€** estimés d'acquisitions EPFLI en centre-ville (données non publiées).

Situation actuelle :

Le développement économique relève de la compétence de l'Agglomération Montargoise (AME), mais sa politique souffre d'un manque de cohérence et d'efficacité.

- La Cour régionale des comptes a souligné la faiblesse de l'évaluation des aides et la dispersion des moyens par l'agglomération.
- Le contrat régional de solidarité territorial en cours (2020-2026) n'avait prévu aucune ligne en faveur de l'ESS (Économie Sociale et Solidaire), pourtant une priorité régionale affichée. Celui qui débute en 2026 n'est pas encore connu.
- L'accompagnement des entreprises reste inadapté : la pépinière est éloignée du centre, mal desservie, et la promotion du territoire est externalisée à une agence orléanaise. L'absence d'implantation de Dev'Up dans le Gâtinais traduit un déficit d'ambition régionale. Aucun cluster ni incubateur local n'existe, alors que d'autres territoires comparables en disposent.



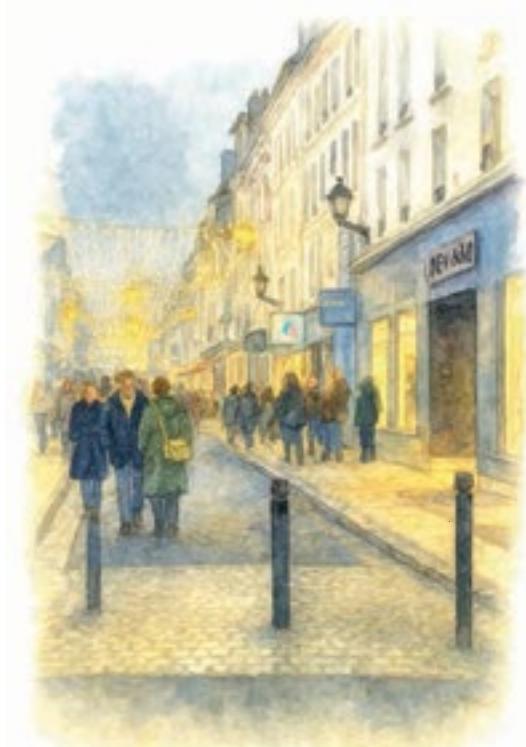
Nos propositions :

Revitaliser le centre-ville et soutenir le commerce local

Réviser le plan de circulation et de stationnement, avec zones bleues, gratuité partielle et meilleur accès PMR/vélos (voir page 25).

Pour favoriser l'installation de nouveaux commerces :

- Lancer le dispositif complet de "Baux crescendo" et de fonds municipaux d'installation.
- Activer trois locaux tests mutualisés dans les six premiers mois de mandat.
- Mettre en place un fonds vitrines & façades.
- Créer un guichet unique "Ouvrir mon commerce" avec un coach installation.



Pour l'animation commerciale :

- Etendre la signalétique commerciale et la plateforme numérique locale.
- Redéfinir les relations entre la commune et l'union commerciale sur des bases saines (plus de transparence

Structurer le développement économique et l'emploi

- Au sein de l'AME, nous voulons donner des moyens internes pour la promotion économique et l'accompagnement des entreprises. Il faut favoriser la réutilisation des friches (commerciales, industrielles, militaires...) plutôt que l'étalement.
- Pour soutenir l'innovation, il faut négocier avec le conseil régional l'implantation de Dev'Up dans le Gâtinais ; créer un FabLab et une pépinière d'entreprises en centre-ville (ancien Monoprix, par exemple) ; développer les filières locales d'avenir (construction bois-paille, énergies renouvelables, métiers en tension).
- Pour favoriser l'emploi et le retour à l'activité, seront favorisés les parcours d'insertion par l'économie et l'emploi local ; il faudra lever les freins à l'emploi (page 13).

Logement Sécurité Cadre de vie

Domaines de la commission

Logement, sécurité, déchets, espaces verts, cadre de vie

Les déchets sont collectés par le SMIRTOM à partir des points d'apport volontaire (PAV). Or on constate une accumulation régulière des déchets autour des PAV car les relèves ne sont pas assez régulières et les personnes qui n'ont pas de véhicule ne peuvent pas aller à la déchetterie.



Ce que nous avons fait :

Dans le plan action cœur de ville, nous avons plaidé pour une priorité à la rénovation des logements du centre-ville. Nous sommes les seuls à dénoncer la présence de 60 millions d'euros de fonds disponibles chez Valloire Habitat.

En 2017, nous avons accompagné la réalisation des jardins partagés à la demande de l'association des parents de Chautemps.

Chiffres significatifs de la ville de Montargis

- 16 % de Montargois habitent depuis moins de 2 ans dans leur logement (10% dans l'agglomération), 27% entre 2 et 4 ans.
- 39 % résident dans le parc social, 30% sont locataires dans le privé, 30% sont propriétaires de leur logement.

Situation actuelle :

Depuis 25 ans, il n'y a plus de commission logement à Montargis. Les personnes qui veulent un logement social sont envoyés vers les bailleurs sociaux sans accompagnement de la mairie.

Des logements du parc privé sont fortement dégradés et accueillent des habitants qui ne peuvent pas accéder au logement social.

La sécurité du quotidien s'est dégradée dans certains domaines. Notamment, le trafic de produits illicites s'est accru et est devenu très visible.

Les espaces verts sont nombreux et le fruit d'un réel savoir-faire du service espace vert municipal.

Nos propositions :

Des logements adaptés aux enjeux climatiques

- Un territoire qui tient les objectifs du plan climat pour la rénovation énergétique. Des rénovations exemplaires seront engagées dans la mandature sur tout type de bâtiment (logements collectifs/individuels ; Parc social/parc locatif privé/parc résidentiel privé). Ces rénovations globales (avec des matériaux bio-sourcés) permettront de maintenir au frais les bâtiments l'été et de préserver du froid l'hiver.
- La commune assumera sa mission obligatoire de logement et veillera à ce que les bailleurs sociaux investissent dans le territoire (rénovation thermique, meilleur accompagnement des locataires, adaptation de logements...). Les propriétaires privés seront associés et accompagnés pour rénover les logements mis en location, ainsi que leurs propres logements.

Un cadre de vie plus sain et encore plus vert

- Mettre en place un plan d'action pour réguler la population de pigeons en ville
- Lutter contre les dépôts sauvages : informer (kit nouveaux arrivants, affichages plus efficaces), faciliter (rendre la carte de déchetterie accessible en mairie, proposer un service d'enlèvement des encombrants), inciter (marquages, habillage des Points d'Apports Volontaires), sanctionner (augmentation de la verbalisation, travaux d'intérêts généraux)
- Le compostage et le recyclage de proximité dans chaque quartier seront favorisés.
- Créer de nouveaux lieux de jardins partagés/collectifs/individuels dans trois nouveaux quartiers. Mobiliser le service municipal des espaces verts pour conseiller, animer (compostage, horticulture...).

Une ville dans laquelle même les enfants se déplacent en sécurité

- Activer un plan d'action intégral contre les violences et trafics illicites, en collaboration avec tous les acteurs institutionnels, associatifs : prévention, éducation, médiation, sanction.
- Redéfinir les modes d'action de la police municipale : déplacement régulier en binôme à pied dans chaque quartier.
- Proposer des missions de travaux d'intérêt général. Expérimentation avec le ministère de la justice et le procureur pour sanctionner rapidement les incivilités récurrentes. Travail avec la police sur la réduction des délits récurrents (ex : vols de vélo).



Agenda

Les prochaines élections municipales se dérouleront les dimanches 15 et 22 mars 2026.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales :

La date limite pour s'inscrire à la mairie est le 6 février 2026.

La date limite pour s'inscrire en ligne est le 4 février 2026 :



Nous tiendrons des permanences ambulantes dans les différents quartiers de Montargis pour faciliter cette démarche. Plus d'infos sur notre passage, consultez montar2026.fr

Conditions pour pouvoir s'inscrire sur les listes électorales :

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- Posséder la nationalité française, ou bien la nationalité d'un pays membre de l'Union européenne (UE) et être inscrit dans la commune pour les élections locales.
- Être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.
- Jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attaché avec la commune au titre de :

- Son domicile principal
- Sa qualité de contribuable (payer une taxe foncière sur Montargis)
- Sa qualité de gérant de société.

Que faire en cas d'absence le jour du vote :

Si vous êtes absent le 15 mars ou le 22 mars, vous pouvez faire une procuration à un électeur de la commune qui votera pour vous. Le formulaire de procuration est à remplir au commissariat ou au tribunal, ou bien en ligne.



Quelles informations vais-je recevoir ?

Il y aura des panneaux d'affichage pendant la campagne officielle qui débute le 2 mars. Un enveloppe comprenant les bulletins de vote et les professions de foi des listes candidates arrivera à votre adresse d'inscription sur les listes électorales.

Chaque voix compte :

À la première élection, si une liste obtient au moins 50% des voix et 25% des inscrits, elle obtient la majorité des sièges. À la deuxième élection, la liste arrivée en tête obtient 50% des sièges plus le pourcentage réalisé. Entre les deux élections, les listes qui ont fait plus de 5% des voix peuvent fusionner, celles qui ont fait plus de 10% peuvent se maintenir. Quand on élit les conseillers municipaux, on élit également les conseillers communautaires (AME) qui sont indiqués sur le bulletin de vote. À Montargis, les listes comprennent 33 conseillers municipaux et 12 conseillers communautaires.



Table des matières

2. Qui sommes-nous ?
3. Editorial
4. Nos valeurs
5. Démarche participative
6. Conseils de quartiers ● ●
8. Les atouts du territoire
9. L'agglomération montargoise (AME)

Les focus

10. La caserne Gudin ●
11. La sécurité ● ●
12. Les pistes cyclables ●
13. L'emploi ●

Les commissions

14. Finances et ressources humaines ●
16. Enfance et jeunesse ● ● ●
18. Santé Social ●
20. Culture ● ●
22. Sport vie associative ●
24. Urbanisme Mobilité ● ●
26. Economie Tourisme ●
28. Logement Sécurité ●

Les domaines suivants sont à retrouver dans différentes pages de ce programme :

- Démarche participative
- Vivre ensemble
- Développement durable



Partagez vos rêves pour Montargis !



Nous rejoindre/nous soutenir

montar2026.fr

contact@montar2026.fr

Tél : 07 44 42 00 84



Soyons tous fiers de notre ville
Alain et Fabien